



Octobre
2025

FO COM \ LA POSTE
COLIS



FO SIGNE L'ACCORD PRIME CHALLENGE 2025

FO Com a obtenu, pour les postiers Colissimo, la pérennisation de la prime Challenge, fixée à 700 euros, reconduite pour la période de pic d'activité de fin d'année.

UNE PRIME DE RECONNAISSANCE

Cette prime constitue une reconnaissance concrète de l'effort des postiers mobilisés durant la forte activité Colis à l'approche de Noël. Elle s'applique du **3 novembre au 24 décembre 2025**.

UNE RÉPARTITION EN 4 PHASES

Afin de ne pas trop pénaliser les agents en cas d'absence, FO Com a défendu et obtenu le maintien du découpage en 4 phases :

- du 3/11 au 15/11 : 100 €
- du 16/11 au 28/11 : 175 €
- du 29/11 au 11/12 : 200 €
- du 12/12 au 24/12 : 225 €

TOTAL : 700 €

DES GARANTIES POUR L'AVENIR

FO Com a obtenu une clause de revoyure dès l'année prochaine, déclenchée selon le niveau d'activité de la Peak Period 2025. Cette clause permettra d'adapter et d'améliorer le dispositif en fonction des réalités du terrain.

DES MOYENS HUMAINS SUPPLÉMENTAIRES

Consciente de la charge de travail importante, FO a demandé des renforts pendant toute la période de pic et au-delà du 24 décembre, afin de faciliter la prise de congés et d'assurer de bonnes conditions de travail pour tous.

FO COM RESTE MOBILISÉE

**DÉCEMBRE EST UN MOIS DÉCISIF OÙ LES POSTIERS ASSURENT LA LIVRAISON DES CADEAUX DE NOËL.
FO COM RESTE PLEINEMENT MOBILISÉE POUR DÉFENDRE LA RECONNAISSANCE ET LES MOYENS DES ÉQUIPES.**

DÉTERMINÉS